

La conférence

Transmission et plus-values ©

PRÉSENTATION

La transmission des entreprises en termes de plus-values suscite de nombreuses et délicates questions : articulation entre plus-values professionnelles (dont le régime est resté inchangé au cours des dernières années) et plus-values mobilières privées (dont l'imposition a au contraire été considérablement modifiée), articulation entre régimes de faveur (abattements, exonérations, reports) accessibles dans chacune de ces catégories, incidence des modalités de détermination du prix de la transmission, modes de calcul des plus-values et sort des moins-values, recours à des holdings...

Cette conférence sera l'occasion d'obtenir des réponses concrètes et précises.

INTÉRÊTS & OBJECTIFS

- Précisions sur les articulations entre les différents régimes d'exonération ou régimes de faveur
- Précisions sur les modalités d'imposition des plus-values placées en report d'imposition
- Présentation d'une synthèse sur le régime des plus-values

POINTS ABORDÉS

- Les modalités de calcul des plus-values
- Les régimes d'exonération

INTERVENANTS



Laurent Benoudiz
Expert-comptable et
commissaire aux comptes



Bernard Plagnet
Professeur à la
faculté de droit de
Toulouse